

Site de la Communauté de Communes des Terres du Lauragais

En cours de construction

Par arrêté du 12 décembre 2016, le Préfet de la Haute Garonne a prononcé la fusion des Communautés de Communes :

- Cap Lauragais -Cœur Lauragais -CoLaurSud

et crée, **à compter du 1^{er} janvier 2017** une communauté de communes dénommée TERRES DU LAURAGAIS, dont le siège social est à Villefranche de Lauragais.

Les différents services rendus aux administrés sont maintenus dans leur intégralité et vos interlocuteurs habituels demeurent à votre écoute dès le 1^{er} janvier 2017 aux adresses et coordonnées habituelles (cf sites internet toujours actifs ci-dessous)

Ancienne Communauté de
communes de



Ancienne Communauté de
communes de



Ancienne Communauté de
communes de

